

deffunct Bernard chez luy avec une mailloche qui a esté trouvée au coin de son feu, et qu'il l'a porté ou tresné au lieu ou il a esté trouvé, et qu'il luy a baillé quelque coup de ferrement dans la bouche pour le faire saigner sur la place affin de déguiser son forfait, ayant esté le bonnet du dit deffunct trouvé contre la cabane du dit Bigeon parmy des buches, ce qui a esté subject au dit Bigeon de blasphémer et dire que le dit sieur Duquet n'a pas dit vray ce coup-là et qu'il ne l'a point tué chez luy, ce qu'il a reitéré par deux fois différentes, et après s'estant repris aurait dit qu'il ne luy a point touché."

A la fin de la confrontation de Boutelen on lit : " Et sur ce que nous avons dit au dit Bigeon qu'il nous devoit dire la vérité comme à Dieu et à son confesseur, par le dit Bigeon nous a esté dit qu'il a tout dit à son père confesseur, et depuis voyant que nous fesions escrire ce qu'il nous disait, nous a dit qu'il a dit au confesseur comme à nous."

Mais avant de poursuivre l'analyse de ce procès il me faut mentionner ici le certificat d'examen du cadavre de Nicolas Bernard fait par le chirurgien Isaac Joncas, et qui se lit comme suit : (1)

" Je Isaac Joncas chirurgien soubsigné par ordre de monseigneur le gouverneur et aussy d'ordonnance de monsieur le lieutenant général civil et criminel à Quebecq me suis transporté du trante-un du moy de janvier mil six cent soixante huit en la coste de Leau son pour visiter le corps mort de nycola bernard ou estant je fayt transporter le dit corps dans la cabane de jacques bijon, présence de jean bourdon dict Roumainville huissier dépeuté de la part de mon dict sieur le lieutenant général et des sieurs duquet et Deuchêne habitans de la dite coste, ou je trouvé sur le muscle temporral partie dextre une contusion contenant tou le muscle avec une partie de l'orbiste et y ayant fait incysion je trouvé fracture de le potreux dont je tiré unne escillie sans violence longue de deu travers doib, et sur le cartilage

(1) Cette pièce ainsi que d'autres du même procès n'est pas placée dans le registre d'après l'ordre chronologique, c'est ce qui me fait la mettre ici. Ce document est écrit par Joncas lui-même, on peut par conséquent y admirer son orthographe, quand à la partie technique, je laisse aux médecins le soin de la juger.